# DISCOURS

## *D'UN CURÉ DE CAMPAGNE,*

## A SES PAROISSIENS;

### *Relativement au Serment.*

---

Soumis avec reſpect à ſa volonté ſainte,
Je crains Dieu, cher Abner, & n'ai point d'autre crainte.

---

1791.

Cm
FRC
3415
MLW 5769

## *LETTRE à un Docteur de Sorbonne.*

MONSIEUR,

*J'AI l'honneur de vous envoyer le fruit de vos lumiéres & de vos conſeils, je vous prie de l'examiner, & ſi vous le jugez digne du public, je parle de ce public qui ne lit que pour s'inſtruire, je me propoſe de le faire imprimer. Je ſçais combien il eſt dangereux aujourd'hui d'embraſſer le parti de la religion ; mais la crainte ne doit jamais nous arrêter quand il s'agit de défendre une auſſi bonne cauſe ; s'il eſt doux de s'expoſer à toutes ſortes de ſacrifices pour le ſoutien de la patrie, il n'eſt pas moins glorieux de s'y expoſer pour celui de la religion & ma deviſe eſt celle-ci :*

Soumis avec reſpect à ſa volonté ſainte,
Je crains Dieu, cher Abner, & n'ai point d'autre crainte.

*Je ſuis, avec reſpect,*

*MONSIEUR,*

*Votre, &c.*

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

# DISCOURS

## *D'un Curé de Campagne à ses Paroissiens, relativement au Serment.*

*Errare humanum est, perseverare diabolicum.*

Il est de l'Homme de se tromper, mais la persévérance est une chose diabolique.

Mes chers Paroissiens, si nous vous devons l'instruction & le bon exemple dans tous les temps, nous vous les devons d'une maniére encore plus particuliére dans ces jours funestes, où le vaisseau de l'Eglise se trouve en butte à tant d'orages.

Par quelle fatalité ne nous seroit-il plus permis d'élever la parole dans le temple même de la divinité, pour prêcher à notre troupeau la morale évangélique. Le peuple français ne seroit-il donc plus un peuple chrétien? La religion de nos peres ne seroit-elle donc plus la nôtre? Qui ne seroit tenté de le croire, à la vue de tout ce qui se passe chaque jour sous nos yeux. L'impiété seule semble avoir le droit exclusif de parler; son langage se fait entendre dans toutes les parties du royaume; on érige des trophées & des monumens à sa gloire, sous les noms imposans d'autel de la liberté, d'autel de la patrie, d'autel de la fédération. Chacun y court en foule pour lui rendre ses hommages & ses adorations; les ministres seuls du Dieu vivant, de ce Dieu de paix, de concorde & d'union, sont couverts d'opprobre & d'ignominie; on veut les forcer à garder un profond silence & les rendre,

s'il se pouvoit, semblables à ces chiens dont parle l'évangile, qui ne savent pas abboyer, quand des loups affamés entrent dans la bergerie pour y satisfaire leur cruelle voracité. On fait plus, M. F., on voudroit les égarer encore avec les troupeaux qui leur sont confiés; on voudroit les faire concourir avec les ministres de la philosophie du siécle, à sapper à la fois les fondemens de l'autel & du thrône.

A Dieu ne plaise cependant qu'il en soit ainsi. S'il s'en trouve quelques-uns qui se laissent prendre aux amorces de la séduction; si le désir qu'ils ont de concourir au bien public, & de contribuer à ramener le calme & la tranquillité; si, dis-je, ce louable désir les empêche pour quelque temps d'appercevoir les piéges qu'on veut tendre à la religion, s'ils ont le malheur d'y tomber eux-mêmes, Dieu leur donnera la force & le courage de s'en dégager. Je viens aujourd'hui vous en offrir un exemple dans ma personne. Il est de mon devoir, il est de ma reconnoissance à la grace de vous en faire un aveu public & solemnel.

Vous m'avez vu donc, M.F., Dimanche dernier dans cette Eglise, sur le point de prononcer un serment qui doit attirer sur ceux qui le prononceront avec persévérance, les anathêmes de l'Eglise, anathêmes plus redoutables mille fois, (quoique en puisse penser la philosophie) que tous les glaives & toutes les foudres de guerre de la puissance temporelle. Vous m'avez vu, dis-je, sur le point de le prononcer ce serment fatal; mais j'ose vous assurer, en présence même de celui qui sonde les cœurs & les reins, que le même motif qui m'y déterminoit auroit été celui qui m'eût en-

gagé à me rétracter aussi-tôt après avoir reconnu mon erreur.

Ce motif, M. F., n'étoit autre que celui de la religion qui me commande la soumission à la puissance temporelle, comme à la puissance spirituelle ; mais il ne suffit pas d'avoir l'intention de faire le bien, il faut encore examiner si on le fait réellement. C'est par le défaut de cet examen, qu'avec les intentions les plus droites, on tombe souvent dans les erreurs les plus pitoyables. Telle étoit la circonstance funeste où je me trouvois. L'erreur a été un moment mon partage, comme elle est celui de tant d'autres bien plus éclairés que moi. Le temps qu'on accordoit à nos réflexions étoit de trop peu de durée pour donner à une cause qui nous touche de si près toute l'attention qu'elle mérite.

Persuadé d'abord, que ce serment étoit contraire à la croyance de l'Eglise, j'avois déja manifesté mes intentions de m'y refuser constamment quelques fâcheuses que pussent en être les suites. Je me fondois sur ce principe incontestable, qu'on ne doit jamais faire un mal pour qu'il en résulte un bien, celui même de l'univers entier ; la lecture de quelques ouvrages insidieux & infectés de paralogismes les plus séducteurs, mes réflexions particuliéres, vinrent ensuite faire naître des doutes dans mon esprit, & m'engagérent à suspendre ma résolution. Enfin, l'instruction de l'Assemblée nationale sur l'organisation civile du clergé & quelques autres ouvrages du même genre détruisirent ces doutes & me décidérent a obéir à la loi, en y exposant toutefois mes intentions à l'exemple de plusieurs des membres qui composent l'assemblée.

Mais qui l'eût cru, que ce seroit précisément ces réflexions patriotiques & religieuses qui feroient rejetter mon serment, non-seulement par l'un de ceux qui composent la municipalité, qui se fait un devoir d'obéir ponctuellement aux décrets; mais encore de la part de quelques-uns des membres qui composent le Département. Et pourquoi cela? parce que j'ajoutois que je ne prêterois le serment que tout autant que la constitution, qui en est l'objet, ne renfermeroit rien de contraire aux préceptes de l'évangile. Ah! combien je me félicite, M. F., que cette louable restriction leur ait fourni un obstacle à ma prestation de serment. J'ai évité par-là de donner un scandale, qui, quoique involontaire, auroit pu cependant faire impression sur les esprits foibles, & en entraîner peut-être quelques-uns dans l'erreur.

J'avoue donc ici de bonne-foi que je me suis laissé séduire par les apparences de la vérité; je ne crains pas d'en faire l'humble aveu, sur-tout si cet aveu pouvoit servir d'exemple à ceux de mes confréres qui, s'étant écartés du droit chemin, persistent à y marcher, retenus par la honte & la lâcheté, ou par d'autres motifs non moins condamnables.

Mais hélas! combien il est difficile à la plupart de la distinguer, cette auguste vérité, au milieu des fausses lumiéres qui brillent de toute part dans les écrits sans nombre que la presse enfante chaque jour, & que tout le monde s'empresse de lire indistinctement comme sans réflexion & sans expérience. Commençons aujourd'hui à nous en défier. Ces lumiéres ne sont que des éclairs qui sortent du sein des ténèbres les plus épaisses;

l'enfer les vomit dans sa fureur, pour alimenter les esprits qu'il veut faire tomber dans les piéges qu'il leur tend. Commençons, dis-je, à nous en défier plus que jamais : ils sont comme ces feux errans qu'on voit s'élever quelquefois du fond des marécages & des cloaques les plus impurs. Le voyageur incertain désireux d'arriver à son terme aime à se persuader que ce sont de véritables lumiéres. Il veut les suivre, elles le conduisent dans d'affreux précipices, trop heureux s'il n'y fait pas un triste naufrage.

Oui, M. F., telles sont les lumiéres du siécle, de ce siécle pervers & corrompu, où l'on se plaît à renverser tous les principes. Plus ces lumiéres se multiplient, & plus le nombre de ceux qui en sont les funestes victimes augmente chaque jour. Je rends à mon particulier mille actions de graces à la divine providence de ce qu'elle n'a pas permis que je concourusse moi-même à l'augmenter. Elle savoit qu'aucun motif humain, que la crainte ou le sordide intérêt ne furent jamais le mobile de mes démarches, que je n'avois d'autre vue que celle de me soumettre aux décrets d'une assemblée, qui quoique animée du bien public, est cependant sujette à se tromper comme le reste des hommes : au milieu donc des erreurs sans nombre qui nous environnnent de toute part, qui pourroit nous servir de guide pour ne pas nous tromper ? Suivrons-nous ceux qui nous crient avec enthousiasme que la souveraine raison éclaire l'horison de l'Europe, non sans doute, puisqu'ils sont les premiers à se tromper lorsqu'ils s'élévent avec tant de fiel contre des ouvrages dictés par la sagesse & la religion.

Ah ! M. F., ce sont précisément les auteurs de ces ouvrages que proscrit la philosophie, ces auteurs, dis-je, qu'elle ose encore dévouer aux loix vengeresses, & à l'indignation publique qui doivent être nos guides ; la sagesse, la prudence & la religion passent par leur bouche de la manière la plus touchante ; ils font briller à nos yeux ce flambeau sacré de la foi que Dieu a déposée entre les mains de son Eglise pour éclairer tout l'univers : armée de ce flambeau, l'épouse de J. C. est infaillible dans ses augustes décrets. Ce sont ces oracles divins que nous devons suivre, & non cette raison que l'on outrage, lors même qu'on en fait tant d'éloges ; suivons les constamment dans le grand voyage que nous avons à faire, le voyage de l'éternité. C'est la doctrine, que ne cesse de nous prêcher cette respectable épouse, qui seule peut nous faire aller droit au terme que tout bon chrétien doit se proposer ici bas ; le terme du salut, la discipline qu'elle a établie doit être la règle invariable de notre conduite, dans une affaire d'une aussi grande conséquence ; toute autre discipline doit nous être suspecte, & peut nous perdre à jamais, si elle n'est soumise à la discussion de l'Eglise, qui seule à le droit de la sanctionner, si elle la juge raisonnable & capable de propager de plus en plus les lumières de la foi.

Soyons donc, M. F., je vous le répéte, soyons plus que jamais fidèles à cette Eglise. Elle est la boussole qui doit nous conduire au Ciel notre véritable patrie : pratiquons sa morale toute divine, ses ministres ne nous en prêchent pas d'autre. Ils peuvent s'égarer eux-mêmes ; mais leurs instructions puisées dans les sources

sacrées doivent diriger vos démarches ; assez foibles pour faire des chûtes & quelquefois des chûtes grossières, ils ne sont pas assez méchans pour vouloir vous entraîner avec eux dans l'abîme ; ils peuvent vous donner de mauvais exemples par leur conduite, mais ils ne portent point la malice & l'impiété jusqu'au point de vous les prêcher. Plaignez-les donc s'ils s'égarent ces ministres d'une religion sainte ; mais soyez attentifs quand ils vous parlent le langage de son Evangile. C'est le même Evangile, M. F., que j'ai consulté plus particuliérement, qui m'engage aujourd'hui à vous déclarer mes intentions relativement à ce serment que l'Assemblée nationale exige encore de nous, parce que l'Eglise n'a pu en faire connoître dans ce moment toute l'injustice ; mais que nos représentans, qui lui sont, comme ils le déclarent eux-mêmes, fortement attachés, cesseront d'exiger lorsqu'elle leur aura fait entendre son divin langage qui est toujours celui de la vérité dans les choses qui intéressent le salut des ames. En attendant cet heureux changement, je vous déclare formellement que mes intentions sont de remplir mes devoirs de citoyen, comme sujet de l'état ; d'observer ceux d'un véritable chrétien comme enfant de l'Eglise Catholique Apostolique & Romaine, de faire observer & de maintenir de tout mon pouvoir les loix politiques du Royaume, comme pasteur d'un troupeau qui m'est canoniquement confié, & dont je dois répondre devant Dieu & devant les hommes ; de faire également observer les loix de l'Eglise de J. C., parce que je suis un de ses ministres ; que c'est d'elle que je tiens mes pouvoirs ; & que je lui ai juré

obéissance & fidélité. En un mot, l'Evangile me fait un précepte formel de rendre à César, ce qui appartient à César, & à Dieu, ce qui apartient à Dieu. C'est là l'unique précepte que je m'engage de remplir dans toute son étendue avec le secours de la grace.

Telles sont, M. F., les réflexions que j'avois consignées dans les regîstres de la municipalité à la suite desquelles je m'engageois à prêter le serment. Mais aujourd'hui que je suis convaincu qu'il ne peut se prêter d'aucune maniére, je rétracte cette promesse, je demande de plus acte de cette nouvelle déclaration, & qu'elle soit dépoſée dans les regîstres à la suite de la premiére, afin qu'elle puisse servir en tant que de besoin.

643